



---

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉMOLITION**

**IMMEUBLE SITUÉ AU 767, 3<sup>e</sup> RANG**

Le Comité de démolition est saisi d'une demande de permis de démolition pour le bâtiment principal situé au:

**767, 3<sup>e</sup> rang  
Lot 5 806 275 du Cadastre du Québec  
Circonscription foncière de Châteauguay**

---

**IMMEUBLE SITUÉ AU 810, ROUTE 201**

Le Comité de démolition est saisi d'une demande de permis de démolition pour le bâtiment principal situé au:

**810, route 201  
Lot 5 806 442 du Cadastre du Québec  
Circonscription foncière de Châteauguay**

---

**IMMEUBLE SITUÉ AU 43, RUE DU PRINCE-ARTHUR**

Le Comité de démolition est saisi d'une demande de permis de démolition pour le bâtiment principal situé au:

**43, rue du Prince-Arthur  
Lot 5 807 230 du Cadastre du Québec  
Circonscription foncière de Châteauguay**

Le Comité étudiera ces demandes lors d'une séance publique qui aura lieu le **6 aout à 18h30** à l'Hôtel de ville d'Ormstown situé au 5, rue Gale.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) et au Règlement no. 145-2023 régissant la démolition d'immeubles, toute personne qui s'oppose à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition en stipulant les motifs de celle-ci à l'adresse courriel [dg@ormstown.ca](mailto:dg@ormstown.ca) ou par la poste à l'attention de M. Daniel Leduc, Directeur général, au 5, rue Gale, Ormstown (Québec) J0S 1K0.

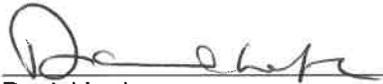
**DONNÉ à Ormstown, ce 21 juillet 2025.**

Daniel Leduc  
Directeur général

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Directeur général de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, y incluant sur le site internet de la Municipalité, ce **21 juillet 2025**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 juillet 2025.



Daniel Leduc  
Directeur général